

Menu Village

Persillé de Marsannay®, Brochette de Condiments
•
Filet Mignon de Porc à La Crème de Moutarde
Garniture de Légumes
•
Plateau de Fromages
•
Tartes aux Pommes

Menu Les Favières

Persillé de Marsannay® et Terrine de Campagne au Cassis
Gelée de Cassis, Brochette de Deux Tomates
•
Magret de Canard Cuit au Thym, Sauce aux Poivrons Doux
Garniture de Légumes
•
Plateau de Fromages
•
Tarte aux Poires Amantine

Menu Les Recilles

Aspic d'Oeuf Mollet en Gelée de Vin Rouge et
son Confit d'Oignons
•
Dos de Cabillaud à l'Aligoté
•
Boeuf Bourguignon aux Carottes
Garniture de Deux Légumes
•
Plateau de Fromages
•
OEufs à La Neige Crème Anglaise

Menu En Lavaux

Terrine aux Deux Saumons, Sauce Andalouse
•
Tourte Froide en Gelée d'Aligoté
•
Suprême de Volaille Meurette
Garniture de Deux Légumes
•
Plateau de Fromages
•
Nougat Glacé Maison et son Coulis

Menu Les Ouzeloy

Dariole de Choux Fleurs, Coulis de Tomates Epicées
•
Carpaccio de Saumon Frais Mariné à l'Aneth
•
Filet de Canard Rôti au Miel, Sauce Miellée
Garniture de Deux Légumes
•
Plateau de Fromages
•
Dessert au Choix

Menu Les Finottes

Persillé de Marsannay® au Foie Gras
•
Cassiolette d'escargots Dame Fernande
•
Suprême de Pintade Farcie aux Bolets, Sauce Forestière
Garniture de Deux Légumes
•
Plateau de Fromages
•
Dessert au Choix

Suppléments:
Trou Bourguignon ou Normand
Café, Sucre et Chocolat
Pain
Buffet de desserts

Nos menus peuvent être modifiés à votre convenance.

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Commande

Afin de vous donner toute satisfaction, toute commande doit :

- Nous parvenir au plus tard 6 jours avant la date de votre repas
- Etre confirmée par téléphone ou courrier électronique et par le versement d'un acompte dans les 48 heures.

Tarifs de livraison

Nous livrons dans un rayon de 30 km au tarif de 15,00 € TTC (25,00€ TTC le dimanche et jours fériés). Au-delà de 30 km, merci de nous consulter.

Conditions de paiement

Un acompte à la commande correspondant à 20 % de celle-ci sera exigé ; le solde à l'enlèvement ou à la livraison de la marchandise, plus la consigne du matériel.

Matériel et vaisselle

Sauf accord particulier, la vaisselle et le matériel doivent être rendus propres. Les altérations, pertes ou casses seront facturées selon le tarif tenu à votre disposition.

Litiges et contestations

Tout litige ou contestation ressort de la compétence des tribunaux de Dijon, à l'exclusion de tout autre.